

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00572

Numéro SIREN : 490 313 137

Nom ou dénomination : CGP BERRY

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 2456

CGP BERRY

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €

**4 Route de la Théroutanne
18110 SAINT GEORGES SUR MOULON**

490 313 137 R.C.S. BOURGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTE ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

certifié conforme à l'original




CGP BERRY

S.A.S. au capital de 1 100 000 €
4 Route de la Théroanne
18110 SAINT GEORGES SUR MOULON

490 313 137 R.C.S. BOURGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CGP BERRY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 30 Avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note FAITS MARQUANTS de l'annexe des comptes annuels concernant l'absence d'ajustements comptables au 31 décembre 2020 qui auraient pu être induits par l'épidémie du coronavirus.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « STOCKS » de l'annexe décrit de la façon suivante les modalités de valorisation :

« Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au coût moyen pondéré. La valorisation des produits intermédiaires, finis et des en-cours, comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'usine et les amortissements économiques.

Une provision pour dépréciation des stocks peut être constituée pour les marchandises à faible rotation. »

Après avoir participé aux opérations d'inventaire, dont nous avons pu valider la procédure, nous avons mis en place des tests pour vérifier par sondage l'application des méthodes de valorisation exposées dans l'annexe et nous assurer du respect des principes de calcul, sur la base des éléments disponibles au jour de nos travaux, ceci sans déceler d'anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 30 Avril 2021 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A THIERS, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
SARL BC AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Murielle CAUDIE', written in a cursive style.

Murielle CAUDIE

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2020

Bilan Actif

CGP BERRY

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 30/04/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	154 062	129 565	24 498	46 771
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	154 062	129 565	24 498	46 771
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	420 993	317 951	103 042	110 378
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 189 724	5 131 103	1 058 622	1 295 264
Autres immobilisations corporelles	220 787	193 651	27 136	39 074
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	6 831 504	5 642 705	1 188 799	1 444 716
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 648		12 648	15 666
TOTAL immobilisations financières :	12 648		12 648	15 666
ACTIF IMMOBILISÉ	6 998 215	5 772 270	1 225 945	1 507 153
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	815 607	224 309	591 298	652 893
Stocks d'en-cours de production de biens	98 848	41 401	57 447	142 703
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 064 240	282 856	781 384	726 204
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 978 695	548 566	1 430 129	1 521 799
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 167 788	4 918	1 162 869	1 819 791
Autres créances	83 230		83 230	178 571
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 251 017	4 918	1 246 099	1 998 362
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 182		91 182	91 436
Charges constatées d'avance	29 192		29 192	27 157
TOTAL disponibilités et divers :	120 375		120 375	118 593
ACTIF CIRCULANT	3 350 088	553 484	2 796 603	3 638 754
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				184
TOTAL GÉNÉRAL	10 348 302	6 325 754	4 022 548	5 146 092

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au Capital de 20 000 Euros
 9, Rue Marx Dormoy - P.P. 104 - 63308 THIERZ
 Tél. 04 73 80 46 33
 Fax 04 73 51 01 85

Bilan Passif

CGP BERRY

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 30/04/21

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 100 000	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(128 490)	(244 303)
Résultat de l'exercice	138 098	115 813
TOTAL situation nette :	1 109 608	971 510
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 109 608	971 510
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	83 389	160 812
Provisions pour charges	93 395	117 051
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	176 784	277 863
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105 527	527 645
Emprunts et dettes financières divers	1 727 079	2 144 572
TOTAL dettes financières :	1 832 606	2 672 217
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	592 742	836 541
Dettes fiscales et sociales	297 413	362 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 231	22 622
Autres dettes		184
TOTAL dettes diverses :	903 385	1 222 003
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		2 498
DETTES	2 735 991	3 896 718
Ecarts de conversion passif	164	
TOTAL GÉNÉRAL	4 022 548	5 146 092

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au Capital de 20 000 Euros
 9, Rue Marx Dormoy - B.P. 104 - 63308 THIERS
 Tél. 04 73 80 46 33
 Fax 04 73 51 01 85

Compte de Résultat (Première Partie)

CGP BERRY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 30/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	3 165 161	4 148 135	7 313 296	7 734 010
Production vendue de services	306 022		306 022	172 190
Chiffres d'affaires nets	3 471 183	4 148 135	7 619 318	7 906 200
Production stockée			(5 442)	169 355
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			615 553	544 455
Autres produits			1 970	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 231 400	8 620 020
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 898 016	4 407 472
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			20 106	37 002
Autres achats et charges externes			1 699 426	1 826 486
TOTAL charges externes :			5 617 549	6 270 960
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			62 767	67 318
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			955 385	935 190
Charges sociales			274 515	253 689
TOTAL charges de personnel :			1 229 900	1 188 880
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			381 287	351 113
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			548 566	483 375
Dotations aux provisions pour risques et charges			93 395	117 051
TOTAL dotations d'exploitation :			1 023 248	951 539
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			524	198
CHARGES D'EXPLOITATION			7 933 988	8 478 895
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			297 411	141 124

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au Capital de 20 000 Euros
9, Rue Marx Dormoy - B.P. 104 - 63308 THIERS
Tél. 04 73 80 46 33
Fax 04 73 51 01 85

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CGP BERRY

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 30/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	297 411	141 124
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		100 247
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	173	
Reprises sur provisions et transferts de charges	184	234
Différences positives de change		3 721
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	357	104 202
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		184
Intérêts et charges assimilées	14 949	14 613
Différences négatives de change	155	879
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 105	15 676
RÉSULTAT FINANCIER	(14 747)	88 526
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	282 664	229 650
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 701	45 157
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 400
Reprises sur provisions et transferts de charges	77 239	
	79 940	52 557
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	227 580	116 891
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 038
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		41 389
	227 580	165 318
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(147 640)	(112 760)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(3 074)	1 077
TOTAL DES PRODUITS	8 311 697	8 776 779
TOTAL DES CHARGES	8 173 599	8 660 966
BÉNÉFICE OU PERTE	138 098	115 813

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au Capital de 20 000 Euros
9, Rue Marx Dormoy, B.P. 104 - 63308 THIERS
Tél. 04 73 80 46 33
Fax 04 73 51 01 85

CGP BERRY
S.A.S. au capital de 1 100 000 euros
4, route de la Théroutanne
18110 Saint-Georges-sur-Moulon
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 490 313 137

ANNEXE AU BILAN

Avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total bilan est de 4 022 547,83 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 8 311 696,86 € présentant un résultat en profit de 138 098,11 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

= = = = =

FAITS MARQUANTS

Les conséquences sur la santé financière des entreprises découlant de l'épidémie de COVID-19 sont difficilement prévisibles.

L'activité de la société CGP BERRY s'est poursuivie pendant le confinement, toutefois l'activité des mois impactés a pu être inférieure au rythme habituel.

Les conséquences de cette baisse d'activité ont le cas échéant été prises en compte dans la valorisation de nos actifs et passifs de même que les incidences potentielles liées à ces événements.

À la date d'arrêt des présents comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Une créance en compte courant, abandonnée en 2008 contre retour à meilleure fortune, a été partiellement reconstituée, à hauteur de 135 025 €, au compte courant de PACKINVEST.

La contrepartie de cette opération a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le cadre du plan comptable général (ANC 2016-07) et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au Capital de 20 000 Euros
9, Rue Marx Dormoy - B.P. 104 - 63308 THIERS
Tél. 04 73 80 46 33
Fax 04 73 51 01 85

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds de commerce a été créé.

Les logiciels informatiques acquis sont amortis sur une durée de douze mois à cinq ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Linéaire	Dégressif
- Installations techniques, mat. Outillage	2 à 10 ans	
- Inst.générales, agencés, aménagements	5 à 10 ans	
- Matériel de transport	5 ans	5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 ans	
- Mobilier	10 ans	

SUBVENTIONS

Subventions d'investissement : Néant.

L'intégralité des subventions d'exploitation obtenues est comptabilisée en produits.

STOCKS

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valorisation des produits intermédiaires, finis et des en-cours, comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'usine et les amortissements économiques.

Une provision pour dépréciation est constituée pour les stocks à faible rotation.

CREANCES

Les créances clients remises au contentieux font l'objet d'une provision pour le montant hors taxes.

REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées et que des événements en cours rendent probables. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources à l'extinction de l'obligation.

La provision pour indemnité de départ est calculée en fonction des droits acquis en fin d'exercice modulés avec table de mortalité et d'ancienneté probable avec indexation et taux d'actualisation. Cette provision est constatée en exploitation.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Rubriques	Montants
Fournisseurs, factures à recevoir	65 871
Personnel charges à payer	116 567
Organismes sociaux charges à payer	30 707
Etat charges à payer	25 584
Total	238 729

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	Montants
Organismes sociaux produits à recevoir	2 849
Etat taxe à rembourser	53 439
Clients factures à établir	0
Total	56 288

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Rubriques	Montants
Assurances	12 453
Prestations	9 091
Fournitures	2 947
Locations	4 702
Total	29 193

PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée
CGP AUVERGNE	Bail commercial

BC AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au Capital de 20 000 Euros
 9, Rue Marx Dormoy - B.P. 104 - 63308 THIERS
 Tél. 04 73 80 46 33
 Fax 04 73 51 01 85

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	A clôture exercice	Crées pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
ACTIONS ORDINAIRES	110 000			10 EUROS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

RUBRIQUES	MOTIF	MONTANT HORS BILAN
Engagements donnés		
Abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune (2008)	Packinvest	248 084
Engagements reçus		
Caution de Packinvest au profit de la Banque Populaire	Crédit	0
Caution de Packinvest au profit de la Banque Populaire	Prêt	30 150
Caution de Packinvest au profit de la Banque Populaire	Prêt	75 367
Caution de Packinvest au profit du Crédit Agricole	Crédit	450 000

EFFECTIF MOYEN

EFFECTIFS	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	3,7	
Agents de maîtrise	8,2	
Ouvriers et employés	24,4	3,4
TOTAL	36,3	3,4

CONSOLIDATION DES COMPTES DU GROUPE

La société CGP Berry est entrée en 2015 dans le périmètre de consolidation de la société PACKINVEST.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Débit	Crédit
Créances douteuses	92 555	77 922
Remboursement organismes sociaux		2 018
Dette, retour à meilleure fortune	135 025	
Total	227 580	79 940
Résultat exceptionnel		147 640

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

SITUATION A L'OUVERTURE DU COMPTE	SOLDE	
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs	971 510	
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs	971 510	
VARIATION EN COURS D'EXERCICE	En moins	En plus
Variation du capital		
Variation des primes liées au capital		
Variation des réserves		115 813
Variation des subventions d'investissement		
Variation des provisions réglementées		
Autres variations (résultat antérieur)	115 813	
RESULTAT DE L'EXERCICE		138 098
Capitaux propres avant répartition		1 109 608

TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE DES TRANSFERTS	Montant
Exploitation :	
Salaires et charges	15 099
Indemnités de sinistre	29
TOTAL	15 128

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au Capital de 20 000 Euros
9, Rue Marx Dormoy / B.P. 104 - 63308 THIERS
Tél. 04 73 80 46 33
Fax 04 73 51 01 85

INTEGRATION FISCALE

La Société CGP Berry est entrée dans le groupe intégré constitué par la société PACKINVEST rue Verte ZI Ladoux, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Chaque société intégrée doit à la société PACKINVEST SAS l'impôt qu'elle devrait à l'administration fiscale si elle n'était pas intégrée.

BC AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Capital au Capital de 20 000 Euros
9, Rue de la République - B.P. 104 - 63308 THIERS
Tél. 04 73 80 46 33
Fax 04 73 51 01 85

CGP BERRY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 100 000 €
Siège social : 18110 Saint-Georges-sur-Moulon
490 313 137 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021
Résolution d'affectation du résultat votée

Deuxième résolution

Sur proposition du président, l'associé unique décide d'affecter le montant du bénéfice de l'exercice 2020 de 138 098,11 € comme suit :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice : 138 098,11 €

Affectation :

Apurement du poste report à nouveau :	128 489,68 €
Dotations de la réserve légale :	481,43 €
Affectation au compte de réserve facultative	<u>9 127,00 €</u>
Total :	138 098,11 €

L'associé unique reconnaît qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

Le Président